



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **Vente d'un bâtiment excédentaire par le CSSS de Beauce**

**Beauceville, le 25 janvier 2011** – Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) met en branle un processus pour se départir de l'un de ses bâtiments jugé excédentaire. Il s'agit du bâtiment abritant la Résidence O. Roy, à Saint-Joseph-de-Beauce, un centre d'hébergement privé où vivent 45 personnes. Le CSSSB y soutient financièrement 17 lits de soins intermédiaires, où vivent des personnes nécessitant une plus grande intensité de services. La directrice générale du CSSS de Beauce, madame Huguette Giroux, tient à rassurer la clientèle. Elle précise que cette transaction ne devrait compromettre d'aucune façon les services offerts aux aînés à Saint-Joseph-de-Beauce puisque le besoin de 45 places d'hébergement pour personnes âgées est reconnu dans ce secteur et que quelques promoteurs semblent déjà se montrer intéressés. Fidèle à sa responsabilité populationnelle, le CSSSB entend collaborer à la recherche de solutions durables avec et pour la communauté.

Précisons qu'en vertu des règles gouvernementales, ce bâtiment excédentaire doit d'abord être offert aux différentes instances gouvernementales et, après un délai, généralement de deux mois, à défaut d'avoir trouvé preneur, le bâtiment pourra faire l'objet d'un appel d'offres public.

Par ailleurs, madame Giroux se montre compréhensive quant au souhait exprimé par le maire de Saint-Joseph-de-Beauce, monsieur Michel Cliche, à l'effet qu'une clause spéciale soit prévue pour s'assurer que le bâtiment conserve sa vocation initiale. Des vérifications doivent toutefois être faites quant à la recevabilité de cette requête.

### **À propos du CSSSB**

Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce est un établissement public qui offre des services de santé et des services sociaux à la population des MRC Beauce-Sartigan et de Robert-Cliche. Il offre aussi certains services de santé spécialisés et surspécialisés à la population des Etchemins. La qualité de ses soins et services est reconnue par Agrément Canada. Le CSSS de Beauce regroupe l'Hôpital de Saint-Georges, les CLSC de Saint-Georges, La Guadeloupe, Saint-Gédéon-de-Beauce, Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce, ainsi que les centres d'hébergement de Saint-Georges, secteurs Est et Ouest, et de Beauceville. Près de 2000 personnes, employés, médecins et bénévoles, assurent les services dans ces installations et dans la communauté.

-30-

Source : Service des communications  
CSSSB  
Tél. : 418 774-3304, poste 3506